
Programme de Formation

Pratique du contrôle visuel

Organisation

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Toute personne intervenant dans des activités de contrôle visuel sur des produits manufacturés ayant pour objectif de satisfaire la qualité esthétique attendue par le client.

Visiteur/ visiteuse en contrôle esthétique de composants et produits manufacturés



Objectifs pédagogiques

Le participant, par des mises en situation de contrôle visuel de la qualité esthétique de produits manufacturés s'exerce à plusieurs tâches opérationnelles :

- Définir et utiliser un référentiel de contrôle
- Définir des critères d'acceptation
- Définir les conditions de contrôle ou d'inspection et de détection des anomalies
- Définir et mettre en pratique des règles de décision en cas d'écart au référentiel
- Identifier les facteurs d'influence pouvant impacter la qualité du processus de contrôle
- Réaliser un protocole de qualification et de concordance de contrôle visuel
- Comparer plusieurs méthodes, technologies et instruments de mesure usuels
- Rédiger une procédure ou instruction de contrôle visuel



Description

Le contrôle ou l'inspection de la qualité esthétique de nombreux produits manufacturés nécessite des compétences humaines en contrôle visuel autant dans la mise en place de référentiel de jugement, de contrôle qualité de la conformité, de détection des écarts, et de décision sur le produit.

Des exercices pratiques réalisés durant la formation permettent de comprendre les conditions de succès du contrôle visuel et identifier les bonnes pratiques à reproduire dans son environnement de travail.

Reconnaissance de formation : Attestation SMACA (accordée sous condition d'une présence minimale de 60%).



Contenu

- L'importance du visuel dans le management de l'information et le contrôle qualité
- Le référentiel et les critères d'acceptation de contrôle visuel
- Les conditions opératoires du contrôle (espace de travail, distance, angle, luminosité, effets lumière)
- Le choix de l'instrumentation de contrôle visuel
- Le processus de détection et de décision de conformité
- La formation et qualification ou habilitation du personnel

- Elaboration de protocole de qualification et d'habilitation du personnel
- Pratique d'étude de concordance de jugement (R&R Versus R2D2)
- Pratique du contrôle par échantillonnage Versus contrôle à 100%
- Mise en place des bonnes pratiques de contrôle visuel



Prérequis

- Pas de prérequis



Modalités pédagogiques

Atelier : Mise en situation réelle de pratique de contrôle qualité sur la base de jugement visuel / esthétique sur des produits manufacturés

École : Espace collaboratif de formation permettant de lier théorie & pratique utilisant des pièces manufacturées et des médias interactifs pour l'animation en groupe.

Livrables pour l'apprenant :

1 accès individuel à l'espace collaboratif (de notre partenaire 360Learning) au parcours pédagogique scindé en 3 étapes :

- Avant la formation : 1 quiz d'auto-évaluation de ses connaissances
- En lien avec la formation : 1 documentation téléchargeable, regroupant les thèmes abordés ainsi que les fichiers support utilisés en formation
- Après la formation : 1 test de validation des acquis de formation